



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMITÉ FINANCIER

Cent soixante et unième session

Rome, 16-20 mai 2016

Rapport sur le Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Dominique Burgeon
Directeur de la
Division des opérations d'urgence et de la réhabilitation
Tél.: +3906 5705 3803

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



m481

RÉSUMÉ

- Le Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement permet à la FAO de mener des interventions rapides et efficaces en réponse aux menaces et situations d'urgence alimentaires et agricoles. Il comporte trois volets: i) un fonds de roulement qui permet, une fois que l'engagement d'un donateur est assuré, l'avance des ressources financières pour l'achat immédiat d'intrants destinés à protéger les moyens de subsistance, relancer les activités agricoles ou contribuer à la réponse immédiate à une crise; ii) un fonds autorenouvelable pour appuyer les activités de la FAO en matière d'évaluation des besoins, de formulation des programmes et la mise en place ou le renforcement rapides des capacités des équipes de pays chargées des opérations d'urgence et des activités de préparation et de réponse aux situations d'urgence de niveau 3¹; et iii) un volet programmation qui regroupe les ressources à l'appui d'un cadre de programmation pour les urgences de grande envergure ou apporte un complément stratégique aux programmes en cours par le biais de la fenêtre d'interventions prévoyant la fourniture d'intrants agricoles.
- Depuis son lancement et jusqu'au 31 décembre 2015, le Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement a reçu 193,0 millions d'USD. Sur ce montant, 93,8 millions ont été affectés à des programmes de grande envergure (par exemple, en réponse à des catastrophes soudaines, au Sahel, dans la Corne de l'Afrique, ou pour appuyer la lutte contre la grippe aviaire hautement pathogène et les invasions acridiennes); 33 millions d'USD ont été dépensés au titre de la fenêtre d'interventions prévoyant la fourniture d'intrants agricoles; 20 millions d'USD ont été utilisés pour mettre en place ou renforcer les capacités des bureaux de pays et appuyer l'évaluation des besoins et la formulation des programmes; et 4,7 millions d'USD ont été alloués à la fenêtre de préparation et de réponse aux situations d'urgence de niveau 3. Depuis la création du Fonds, 281,6 millions d'USD ont été avancés pour financer des projets d'intervention d'urgence immédiate, y compris 14,3 millions sur la période considérée. Les avances qui étaient encore à verser au 31 décembre 2015 se montaient à 0,9 millions d'USD. Au 31 décembre 2015, le solde du Fonds s'élevait à 40,6 millions d'USD.

INDICATIONS QUE LE COMITÉ FINANCIER EST INVITÉ À DONNER

- Le présent document est soumis pour information.

¹ Crises et catastrophes soudaines de grande ampleur nécessitant une intervention institutionnelle.

I. Informations générales

1. À sa cent deuxième session de mai 2003, le Comité financier a approuvé la création du Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement, qui a pour objet de «...permettre à l'Organisation de lancer sans délais des opérations d'urgence en participant aux activités interinstitutions d'évaluation des besoins et de coordination, en créant une unité des opérations d'urgence et de réhabilitation et de la coordination, en préparant un cadre programmatique et des projets, et en avançant les fonds nécessaires à l'achat d'intrants lorsqu'une aide a été promise par un donateur².»

2. Le présent rapport annuel contient une brève description des grandes opérations lancées avec des ressources du Fonds spécial pour la période de 12 mois achevée le 31 décembre 2015. Il contient également des données financières pour cette même période, ainsi que pour les 12 années écoulées depuis que le Fonds spécial est devenu opérationnel.

II. Composition du Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement

3. Le Fonds spécial comporte trois volets: i) un fonds de roulement qui permet, une fois que l'engagement d'un donateur est assuré, l'avance des ressources financières pour l'achat immédiat d'intrants destinés à protéger les moyens de subsistance, relancer les activités agricoles ou contribuer à la réponse immédiate à une crise; ii) un fonds autorenouvelable pour appuyer les activités de la FAO en matière d'évaluation des besoins, de formulation des programmes et la mise en place ou le renforcement rapides des capacités des équipes de pays chargées des opérations d'urgence et des activités de préparation et de réponse aux situations d'urgence de niveau 3³; et iii) un volet programmation qui regroupe les ressources à l'appui d'un cadre de programmation pour les urgences de grande envergure ou apporte un complément stratégique aux programmes en cours par le biais de la fenêtre d'interventions prévoyant la fourniture d'intrants agricoles.

Tableau 1. Volets et fenêtres du Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement

Fonds de roulement	Fonds autorenouvelable	Volet de programmation
	<ul style="list-style-type: none"> • Fenêtre de coordination des opérations d'urgence • Fenêtre d'évaluation des besoins et d'élaboration des programmes • Fenêtre de préparation et de réponse aux situations d'urgence de niveau 3 	<ul style="list-style-type: none"> • Fenêtre des programmes de grande envergure (par exemple catastrophes soudaines, grippe aviaire hautement pathogène, invasions acridiennes, Corne de l'Afrique, Sahel) • Fenêtre d'interventions prévoyant la fourniture d'intrants agricoles

4. **Le fond de roulement** réduit le temps de réaction face aux situations d'urgence en permettant à la FAO de lancer des activités et de procéder à l'achat des intrants les plus indispensables avant que les fonds des donateurs aient été levés. En facilitant une intervention rapide, cette composante

² FC 102/14.

³ Crises et catastrophes soudaines de grande ampleur nécessitant une intervention institutionnelle.

contribue à atténuer l'impact des menaces et des situations d'urgence et à accélérer le relèvement des personnes affectées.

5. **Le fonds autorenewable** appuie les efforts déployés par les équipes de pays de la FAO chargées des opérations d'urgence pour identifier les besoins les plus critiques des populations affectées, renforcer les capacités d'intervention et élaborer et coordonner des programmes de réponse fiables sur le plan technique. Grâce à la fenêtre de préparation et de réponse aux situations d'urgence de niveau 3, la FAO peut se préparer et relever les défis hors du commun auxquels le secteur agricole se retrouve confronté dans ce type de situation.

6. **Le volet de programmation** facilite une aide programmatique plus rapide qui peut être adaptée en fonction de l'évolution des besoins sur le terrain. L'approche de financement regroupé du Fonds spécial apporte la souplesse nécessaire pour adapter les activités et l'appui en fonction des zones géographiques et des domaines thématiques où elles sont le plus nécessaires. De la même manière, grâce à l'approche programmatique, les opérations peuvent être adaptées à mesure que la situation évolue, et les activités intégrées de manière à ce que l'aide la plus adéquate atteigne plus rapidement les populations affectées. Le volet de programmation du Fonds spécial comprend également la fenêtre d'interventions prévoyant la fourniture d'intrants agricoles, qui rassemble des financements pour l'achat et la livraison immédiats d'intrants urgents.

III. Ressources du Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement

7. **Contributions reçues** – Depuis le lancement du Fonds en avril 2004, celui-ci a reçu un total de 193,0 millions d'USD de contributions. De ce montant, 134,8 millions d'USD provenaient des États Membres répertoriés dans le tableau ci-après, y compris 6,3 millions d'USD fournis par des donateurs⁴ qui ont transféré au Fonds spécial les reliquats de projets d'aide d'urgence qui avaient été clos. Au cours de la période de 12 mois qui s'est achevée le 31 décembre 2015, les contributions au Fonds spécial se sont montées à 9,4 millions d'USD.

Tableau 2. Contributions reçues par le Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement

Contributeurs	Période de 12 mois achevée le 31 décembre 2015 (en milliers d'USD)	De la création du Fonds jusqu'au 31 décembre 2015 (en milliers d'USD)
Belgique	1 686	36 594
Norvège	2 549	28 825
Suède	-	23 659
Royaume-Uni	-	9 339
France	-193**	8 413

⁴ Afrique du Sud, Allemagne, Andorre, Arabie saoudite, Australie, Belgique, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Équateur, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Jordanie, Koweït, Luxembourg, Mexique, Moldova, Monaco, Norvège, Nouvelle Zélande, Pays-Bas, Pérou, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède et Suisse.

** Y compris les ajustements comptables des opérations de lutte contre les invasions acridiennes à Madagascar.

Finlande	2	7 473
Canada	-	7 225
Suisse	-	4 893
Italie	-	1 456
Arabie saoudite	-	1 375
Allemagne	-	1 304
Autriche	-	1 125
Irlande	-	998
Espagne	-	520
Chine	-	500
Afrique du Sud	-	452
Grèce	-	227
Australie	-	107
Jordanie	-	60
Monaco	-	59
Koweït	-	50
République tchèque	36	36
Pays-Bas	-	21
République démocratique populaire lao	-	14
Nouvelle-Zélande	-	13
Luxembourg	-	8
Chili	-	5
Autres ⁵	-	34
Contributions totales des membres	4 081	134 786
Fonds de l'OPEP	-	481
Banque mondiale	-	21
Autres fonds, y compris le Compte de recouvrement des	5 298	57 756

⁵ Y compris 31 000 USD provenant de donations en ligne.

dépenses d'appui aux projets d'urgence		
Total des contributions reçues	9 379	193 043

Au 31 décembre 2015 –Source: établi d'après les registres auxiliaires et conformément au grand livre.

IV. Utilisation des fonds du Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement

8. Sous le volet «fonds de roulement», 281,6 millions d'USD ont été avancés à divers projets après la signature des accords engageant les donateurs, mais avant la réception effective de leurs contributions. Sur ce montant, 0,9 million d'USD restent dus, dans l'attente des versements à recevoir des donateurs.

9. Sur les 193,0 millions d'USD de contributions, 24,8 millions ont été approuvés au titre du fonds autorenewable (dont 6,5 millions d'USD sur la période considérée). Un total de 126,9 millions d'USD ont été affectés au titre du volet de programmation, dont 8,7 millions ont été fournis sur la période considérée. Les détails de l'utilisation des ressources sont présentés dans le Tableau 3.

Tableau 3. Volets de financement

	Période de 12 mois achevée le 31 décembre 2015 (en milliers d'USD)	Depuis la création du Fonds (en milliers d'USD)
AVANCES		
Fonds de roulement		
Total des avances au cours de la période	14 260	281 643
Remboursement des avances au cours de la période	14 323	280 763
Avances restant dues		880
AFFECTATIONS		
Fonds autorenewable		
Établissement et renforcement des groupes de coordination des mesures d'urgence	2 000	11 250
Appui à l'évaluation des besoins et à l'élaboration des programmes	3 000	8 753
Préparation et réponse aux urgences de niveau 3	1 500	4 747
Total, fonds autorenewable	6 500	24 750
Volet de programmation		

Interventions prévoyant la fourniture d'intrants agricoles	6 102	32 998
Campagne de lutte contre la grippe aviaire	-	45 928
Catastrophes soudaines	2 567	15 598
Programmes régionaux (Corne de l'Afrique)	19	13 521
Activités liées au tsunami	-	10 002
Campagne de lutte contre les invasions acridiennes	-	4 982
Programmes régionaux (Sahel)	-	2 642
Initiative sur la flambée des prix alimentaires	-	1 168
Total, volet de programmation	8 688	126 840
Total général, affectations	15 188	151 590

Au 31 décembre 2015 – Source: établi d'après les registres auxiliaires et conformément au grand livre.

10. Au 31 décembre 2015, le solde de trésorerie du Fonds spécial s'élevait à 40,6 millions d'USD. Ce solde est calculé en retranchant les fonds utilisés (151,6 millions d'USD) et les avances restant dues (0,9 million d'USD) du total des contributions reçues (193,0 millions d'USD).

A. Fonds de roulement

11. **Avances** – Pendant la période considérée, 95 pour cent des avances du Fonds spécial ont appuyé des projets financés par cinq partenaires ressources, comme l'indique le Tableau 4.

Tableau 4. Avances de partenaires ressources au Fonds spécial

Donateur	Avances (en milliers d'USD)	Remboursements (en milliers d'USD)
États-Unis d'Amérique	6 305	4 070
Fonds commun pour l'action humanitaire au Soudan	3 000	3 000
France	1 620	3 240
Royaume-Uni	1 428	1 428
Communauté européenne	1 151	1 151
Italie	715	1 143
Colombie	41	41
Allemagne		100
Brésil		150
Total	14 260	14 323

12. Les avances ont principalement appuyé les grands programmes de pays menés dans six pays (à savoir le Soudan du Sud, la République centrafricaine, Madagascar, le Soudan, la Somalie et le Niger), à hauteur de plus de 70 pour cent de toutes les avances faites entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2015.

Tableau 5. Avances du Fonds spécial au bénéfice des programmes de pays

Pays	Avances (en milliers d'USD)	Remboursements (en milliers d'USD)
Soudan du Sud	3 600	3 600
Global	1 700	600
République centrafricaine	1 651	1 651
Madagascar	1 620	3 240
Région Afrique	1 224	1 029
Soudan	1 215	1 115
Somalie	1 128	1 128
Niger	951	951
Indonésie	300	
Égypte	200	
Micronésie	150	150
Myanmar	150	
Afghanistan	100	100
Yémen	90	90
Éthiopie	90	
Mali	50	50
Colombie	41	41
Haïti		150
Syrie		428
Total	14 260	14 323

13. Les avances du Fonds spécial ont permis à la FAO de répondre aux priorités du pôle des moyens d'existence et de la sécurité alimentaire au Soudan du Sud, de renforcer la coordination et de contribuer à l'évaluation des besoins et à la planification des interventions. Ces avances ont été

essentielles pour pouvoir procéder rapidement à l'achat d'intrants de subsistance pour les personnes déplacées par le conflit, les communautés qui les accueillent, ainsi que les ménages vulnérables exposés à l'insécurité alimentaire, de manière à leur permettre d'entreprendre des activités productives comme la culture et la pêche. En outre, la FAO a appuyé la mise en place d'un système efficace de prestation de services de santé animale et a assuré en temps voulu, dans les zones à risque, la surveillance des maladies du bétail ainsi que des campagnes de vaccination et de traitement.

14. En République centrafricaine, les avances du Fonds spécial ont fourni un appui aux moyens d'existence et renforcé les capacités de production des petits exploitants affectés par les problèmes de sécurité récurrents. La FAO a aidé les communautés vulnérables à recouvrer leur autosuffisance en fournissant des semences et des outils manuels pour la principale campagne agricole de 2015, et elle a appuyé la multiplication des semences de qualité menée par les groupes d'agriculteurs. Par ailleurs, la résilience des femmes a été renforcée par le biais d'actions de formation à la production durable, associées à une aide financière – grâce à un système d'épargne et de prêt – pour faciliter leur participation à des activités rémunératrices et encourager la diversification des moyens d'existence.

15. Les avances du Fonds spécial ont permis à la FAO de lancer rapidement son programme d'intervention contre les invasions acridiennes à Madagascar. En effet, ces fonds ont été essentiels pour assurer des activités d'appui technique et prépositionner le matériel nécessaire pour assurer le suivi et la surveillance des invasions. Les avances ont couvert la mise en place de services d'hélicoptères, mesure qui permettait d'éviter d'interrompre les opérations de relevé et de contrôle aériens. Cette contribution a été cruciale pour prévenir la détérioration rapide de la situation, qui aurait pu entraîner le début d'une nouvelle invasion acridienne.

16. Au Soudan, la FAO a renforcé les capacités de production des petits agriculteurs et des pasteurs en leur facilitant l'accès aux nouvelles technologies et aux pratiques durables en matière d'agriculture et d'élevage d'animaux tout en favorisant une meilleure gestion des ressources naturelles. Dans la région du Darfour, les communautés d'accueil vulnérables, les personnes nouvellement déplacées et les rapatriés – principalement des femmes – ont suivi une formation en matière de production maraîchère, d'opérations après récolte et de lutte intégrée contre les ravageurs.

17. Dans le cadre du Plan d'intervention en réponse à El Niño en Somalie, le Fonds spécial a avancé des ressources financières pour renforcer les capacités des ménages vulnérables des zones présentant des risques d'inondation afin qu'ils puissent se préparer à d'éventuelles inondations, graves ou très graves, associées au phénomène El Niño, y répondent et s'en relèvent. Les rives et les remblais ont été consolidés, des activités axées sur la santé animale ont été menées pour renforcer la résilience des cheptels, et une aide aux moyens d'existence a été fournie aux communautés de pisciculteurs fluviaux.

18. Au Niger, les avances du Fonds spécial ont contribué à améliorer la coordination du pôle de la sécurité alimentaire et facilité le démarrage d'interventions menées avec le Programme alimentaire mondial dans le but d'appuyer les efforts de renforcement de la résilience déployés sous la houlette du gouvernement. À cet égard, les activités agricoles et pastorales de la FAO ont renforcé la productivité des terres réhabilitées par le PAM, qui a fourni des intrants agricoles et assuré des services de vulgarisation de qualité en temps voulu. Des formations ont été dispensées par le biais d'écoles pratiques agropastorales, de manière à renforcer les capacités des bénéficiaires en matière de pratiques agricoles, de techniques de gestion des eaux et de gestion du cheptel.

B. Fonds autorenewable

19. **La fenêtre de coordination des opérations d'urgence** du fonds autorenewable du Fonds spécial facilite le déploiement rapide d'experts en matière de situations d'urgence, ainsi que le renforcement des équipes existantes de manière à intégrer des activités supplémentaires ou à combler des déficits de financement temporaires. Au cours de l'année écoulée, des allocations de crédit ont été approuvées pour fournir un appui: i) au déploiement rapide de fonctionnaires expérimentés dans la

gestion des situations d'urgence et au renforcement des capacités des bureaux décentralisés; ii) à la mise en place de locaux à usage de bureaux et d'une logistique; et iii) à la fourniture de matériel de bureau, d'équipements informatiques et de communication. Le tableau ci-après présente l'allocation des ressources par pays.

Tableau 6. Coordination des opérations d'urgence

Pays	Allocation approuvée (en milliers d'USD)
Burundi	38
Cameroun	36
République centrafricaine	52
Tchad	18
République démocratique du Congo	224
Éthiopie	167
Iraq	94
Jordanie	100
Liban	75
Lesotho	82
Madagascar	12
Myanmar	381
Népal	100
Niger	79
Nigéria	91
Papouasie-Nouvelle-Guinée	53
Somalie	50
Syrie	80
Ukraine	100
Vanuatu	100
Cisjordanie et bande de Gaza	99
Région Afrique	74
Afrique de l'Est	100
Afrique australe	40
Total des affectations – Déploiement rapide	2 245

20. **La fenêtre d'évaluation des besoins et d'élaboration des programmes** du fonds autorenouvelable finance les activités d'évaluation des besoins au début d'une crise pour aider la FAO et ses partenaires à obtenir les informations nécessaires à la formulation d'un programme d'intervention rapide. Pendant la période considérée, des exercices d'évaluation des besoins et d'élaboration de programmes ont été menés dans les pays qui apparaissent au Tableau 7.

Tableau 7. Affectations pour des missions d'évaluation des besoins

Pays	Affectation approuvée (en milliers d'USD)
Afghanistan	170
Albanie	57
Bénin et Togo	43
Burkina Faso	28
Cabo Verde	13
Cameroun	49
Tchad	38
République démocratique du Congo	20
Éthiopie	90
Cameroun	10
Guinée-Bissau	21
Iraq	50
Jordanie	12
Kenya	30
Libéria	72
Libye	39
Madagascar	45
Malawi	57
Mali et Côte d'Ivoire	83
Mozambique	40
Myanmar	150
Namibie et Angola	76
Népal	100

Niger	43
Nigéria	49
Pakistan	50
Papouasie-Nouvelle-Guinée	100
Paraguay	8
Philippines	20
Sierra Leone	40
Somalie	52
Soudan	43
Swaziland	25
Syrie	51
Ukraine	108
Vanuatu	76
Cisjordanie et bande de Gaza	100
Yémen	20
Zimbabwe	43
Région Afrique	110
Amérique centrale	86
Pacifique	30
Total des affectations – Évaluation des besoins	2 343

21. **La fenêtre de préparation et de réponse aux situations d'urgence de niveau 3** a été créée au titre du fond autorenouvelable après avoir été approuvée par le Comité financier à sa cent quarante-septième session⁶. Cette fenêtre est axée sur six domaines d'activité: i) l'élaboration et la gestion de procédures à suivre en cas d'urgence de niveau 3; ii) le renforcement des capacités pour apporter une meilleure réponse aux situations d'urgence de niveau 3; iii) la préparation institutionnelle; iv) la participation à des processus interorganisations pour faire face à des urgences de niveau 3; v) des simulations de situations d'urgence de niveau 3; et vi) les interventions en cas d'urgence de niveau 3.

Préparation

22. Dans le domaine de l'élaboration et de la gestion des procédures à suivre en cas d'urgence de niveau 3, les procédures opérationnelles normalisées pour les réponses aux urgences de niveau 3, le Manuel de la FAO sur la préparation et la conduite des interventions d'urgence et les outils et

⁶ FC147/8

directives nécessaires pour faciliter une intervention d'urgence de niveau 3 sont le fruit de consultations extensives. Ces outils ont été cruciaux pour encadrer l'activation d'interventions d'urgence de niveau 3 par la FAO aux Philippines (novembre 2013), en République centrafricaine (décembre 2013), au Soudan du Sud (février 2014) et au Yémen (juillet 2015).

23. Les ressources allouées au titre du domaine du renforcement des capacités pour apporter une meilleure réponse aux situations d'urgence ont permis d'appuyer les activités visant à identifier et répertorier les «blocs de construction» de la préparation, autrement dit les principaux domaines fonctionnels sur lesquels la préparation organisationnelle doit être fondée. Elles ont également contribué à la définition d'un cadre général pour le fichier d'interventions d'urgence, qui a été développé plus avant au titre du domaine de préparation organisationnelle dans le but de faciliter l'identification et la mobilisation rapides de ressources humaines qualifiées à l'appui des interventions d'urgence. En outre, ce domaine a permis à la FAO de lancer son cadre d'alerte rapide et action rapide dans le contexte de la crise El Niño/La Niña.

24. Dans le domaine de la participation à des processus interorganisations pour faire face à des urgences de niveau 3, les financements ont permis à la FAO de participer à tous les processus interorganisations pertinents et de remplir son rôle de membre du Comité permanent interorganisations en codirigeant l'organisation du Groupe de la sécurité alimentaire. Dans le domaine des simulations de situations d'urgence de niveau 3, la FAO a participé à l'exercice de simulation du Groupe de la sécurité alimentaire dont l'objectif était d'améliorer l'efficacité des interventions en cas de situations d'urgence liées à la sécurité alimentaire et de préparer des agents pouvant être détachés sur le terrain en qualité de coordonnateurs du Groupe de la sécurité alimentaire ou de fonctionnaires chargés de la gestion de l'information.

25. Le Tableau 8 présente les ressources affectées en fonction des progrès accomplis.

Tableau 8. Fonds affectés à la fenêtre de préparation aux situations d'urgence de niveau 3

Fenêtre de préparation aux situations d'urgence de niveau 3	Affectation (en milliers d'USD)
Élaboration et gestion de procédures à suivre	330
Renforcement des capacités pour apporter une meilleure réponse aux situations d'urgence de niveau 3	350
Préparation institutionnelle	420
Participation à des processus interorganisations	400
Simulations de situations d'urgence de niveau 3	200
Total des fonds affectés	1 700

Réponse

26. Les fonds affectés dans le domaine de la réponse aux situations d'urgence de niveau 3 ont appuyé les interventions immédiates de la FAO selon une approche «sans regrets», à savoir l'engagement de ressources en l'absence de détails précis sur les besoins exacts et les plans d'action élaborés. Pendant la période considérée, l'affectation de ressources à des actions d'intervention en situation d'urgence au Yémen a été approuvée selon l'approche «sans regrets».

Tableau 9. Financement d'interventions en situation d'urgence de niveau 3

Intervention en situation d'urgence de niveau 3	Affectation (en milliers d'USD)
Yémen	500
Total des fonds affectés	500

27. Depuis mars 2015, le conflit au Yémen s'est intensifié, aggravant une crise humanitaire prolongée déjà sévère. Ainsi, sur une population de 26 millions d'habitants, environ 21,1 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire. Le conflit actuel a de graves répercussions sur les importations de produits alimentaires, les réseaux de transport et l'approvisionnement des marchés. La FAO ayant déclenché une procédure d'intervention d'urgence de niveau 3 au Yémen en juillet 2015, des ressources du Fonds spécial ont été affectées en appui aux activités d'achat, à la mobilisation des communautés et aux protocoles d'accord avec les partenaires. L'Organisation a contribué à l'achat de produits alimentaires locaux et à la protection des moyens de subsistance de populations rurales extrêmement vulnérables. Jusqu'en décembre 2015, les domaines d'intervention prioritaires ont été la fourniture d'intrants de subsistance à la production avicole, aux jardins potagers, aux pêches et à la production animale. En outre, des activités ont été entreprises dans le but de renforcer l'approvisionnement en eau et la réhabilitation des infrastructures d'eau, et des distributions d'espèces et de bons d'achat, concentrées sur les groupes de femmes, ont contribué à appuyer les activités rémunératrices liées à la production d'aliments d'une haute valeur nutritive.

C. Volet de programmation

28. Au titre du volet de programmation du Fonds spécial, 8,7 millions d'USD ont été affectés comme suit pendant la période considérée:

- 6,1 millions d'USD au titre de la fenêtre d'interventions prévoyant la fourniture d'intrants agricoles; et
- 2,6 millions d'USD pour le programme relatif aux catastrophes soudaines.

Fenêtre d'interventions prévoyant la fourniture d'intrants agricoles

29. Au titre de la fenêtre d'interventions prévoyant la fourniture d'intrants agricoles, 6,1 millions d'USD ont été affectés à 14 pays afin d'appuyer une aide urgente au secteur de l'agriculture tout en élaborant une approche plus programmatique pour répondre aux crises.

Tableau 10. Fonds fournis au titre de la fenêtre d'interventions prévoyant la fourniture d'intrants agricoles

Pays	Type d'intervention	Affectation (en milliers d'USD)
Cabo Verde	Aide d'urgence pour relancer la production des ménages affectés par l'éruption volcanique survenue sur l'île de Fogo, avec la fourniture d'intrants essentiels aux secteurs de l'agriculture et de l'élevage	210
République centrafricaine	Aide d'urgence aux ménages d'agriculteurs vulnérables dans les zones du pays les plus affectées par la crise	548
République démocratique du Congo	Renforcement de la résilience des communautés affectées par les conflits armés du Nord-Kivu et du Sud-Kivu avec une amélioration de la préparation et des capacités d'intervention face aux menaces et aux crises soudaines	419
Liban	Aide d'urgence pour les agriculteurs libanais vulnérables affectés par la crise syrienne et les Syriens déplacés afin de renforcer leur sécurité alimentaire	300
Madagascar	Aide d'urgence pour la campagne de lutte 2014-2015 contre les acridiens en réponse à l'invasion survenue à Madagascar	620
Malawi	Aide d'urgence pour la reprise de la production agricole des petits exploitants des zones du pays affectées par les inondations	550
Népal	Aide d'urgence à la réhabilitation du système agricole du centre du Népal affecté par les séismes, à l'appui de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence	500
Région Afrique	Aide d'urgence aux ménages vulnérables affectés par la crise du nord-est du Nigéria	520
Rwanda	Intervention d'urgence rapide au Rwanda pour lutter contre l'épidémie de striure brune du manioc	30
Soudan	Interventions d'urgence à l'appui de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence des populations vulnérables affectées par les conflits et les catastrophes à l'ouest et au sud du Darfour et dans les États du Nil bleu	300
Ukraine	Aide d'urgence à l'appui des besoins immédiats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, avec la fourniture d'intrants essentiels pour l'élevage dans les zones des régions de Donetsk et de Luhansk affectées par les conflits	300
Vanuatu	Aide d'urgence pour raffermir la sécurité alimentaire des communautés affectées par le cyclone tropical Pam	330
Cisjordanie et bande de Gaza	Aide d'urgence aux moyens d'existence des populations de zones urbaines et périurbaines de la bande de Gaza dont la résilience est faible et les expose à l'insécurité alimentaire	475
Yémen	Amélioration de la situation des ménages vulnérables du Gouvernorat de Sa'ada en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle	1 000
Total		6 102

30. La production alimentaire à petite échelle est de plus en plus essentielle à la survie des familles en situation d'insécurité alimentaire affectées par le conflit au Yémen. Depuis mars 2015, l'aggravation du conflit et les déplacements de populations ont gravement perturbé les marchés, le commerce et les activités de subsistance, exacerbant ainsi une situation déjà désastreuse sur le plan de la sécurité alimentaire. Les ressources du Fonds spécial allouées à la fenêtre d'interventions prévoyant la fourniture d'intrants agricoles ont permis aux familles affectées d'avoir toujours accès à des aliments nutritifs, comme de la viande et des produits laitiers, et à des revenus connexes. Les interventions du projet, y compris la production avicole et la production de miel, sont axées sur des activités de subsistance dans le cadre desquelles les femmes jouent un rôle actif.

31. Grâce aux ressources du Fonds spécial allouées en temps voulu à la fenêtre d'interventions prévoyant la fourniture d'intrants agricoles, il a été possible de poursuivre les grandes opérations de lutte antiacridienne de la campagne menée en 2014-2015 à Madagascar. Fin janvier 2015, ce programme prévu sur trois ans était confronté à une pénurie de ressources financières qui aurait pu provoquer l'arrêt prématuré des vastes opérations de surveillance et de lutte antiacridienne. C'est à ce point critique que les ressources du Fonds spécial ont permis à la FAO de poursuivre ses opérations sur le terrain et d'éviter l'interruption du programme. Cette contribution a été essentielle pour endiguer la détérioration rapide de la situation, qui risquait de déboucher sur une nouvelle invasion acridienne.

32. Grâce aux contributions du Fonds spécial à la fenêtre d'interventions prévoyant la fourniture d'intrants agricoles, la FAO a été en mesure de fournir un appui immédiat aux activités agricoles des ménages affectés par les inondations dans six districts du sud du Malawi. La fourniture d'intrants pour la multiplication de semences, la distribution de bons échangeables contre des graines et les interventions ciblées à l'appui des petits éleveurs ont permis de restaurer les capacités de production des ménages d'agriculteurs affectés. En plus de répondre aux besoins immédiats les plus urgents des ménages vulnérables, le projet a également permis de mener des activités de formation, en particulier à l'intention des ménages ayant une femme à leur tête, de manière à renforcer leurs capacités et à mettre en place des moyens d'existence résilients.

33. Les conflits et l'instabilité auxquels la République centrafricaine est actuellement confrontée ont eu de lourdes répercussions sur les capacités de production et ont sapé les moyens d'existence des populations. Les ressources allouées par le Fonds spécial à la fenêtre d'interventions prévoyant la fourniture d'intrants agricoles ont permis d'apporter une aide immédiate aux ménages les plus vulnérables – en particulier les femmes, les filles et les ménages affectés par le VIH/sida – avec la fourniture de semences de culture et de légumes ainsi que de petits outils pour stimuler leur production. Les associations de femmes et les groupes de jeunes des zones rurales ont bénéficié d'une aide afin d'améliorer leur résilience en renforçant leurs capacités de production et de consolider leurs activités rémunératrices, ce qui a contribué à une meilleure cohésion sociale au niveau communautaire.

34. Les attaques perpétrées par Boko Haram depuis le début 2015 ont confronté le nord-est du Nigéria, le Niger et le Cameroun à des problèmes complexes et multifformes, aggravés par les mouvements de population, qui ont un effet négatif sur la situation déjà catastrophique de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les contributions du Fonds spécial ont facilité la fourniture rapide d'intrants agricoles, de matériel vétérinaire et d'aliments pour animaux aux réfugiés et aux communautés d'accueil vulnérables à l'appui de leurs moyens d'existence.

35. Les ressources du Fonds spécial allouées à la fenêtre d'interventions prévoyant la fourniture d'intrants agricoles ont soutenu les interventions menées par la FAO pour répondre aux besoins urgents des petits exploitants du Népal affectés par les séismes, afin d'assurer une reprise rapide de leurs activités agricoles et d'empêcher que leurs activités d'élevage et d'aviculture ne subissent de nouveaux dommages. La fourniture d'intrants cruciaux pour les cultures et d'une aide d'urgence en matière de santé animale a été complétée par des activités de formation à l'utilisation de semences améliorées et de meilleures pratiques agronomiques.

36. Les ressources allouées à la fenêtre d'interventions prévoyant la fourniture d'intrants agricoles ont également apporté une aide essentielle aux activités suivantes:

- Dans la bande de Gaza, les familles vulnérables des zones urbaines et périurbaines ont bénéficié d'une aide pour mettre en place de petites unités de production agricole de manière à diversifier leurs régimes alimentaires et leurs sources de revenu. La FAO a apporté son appui aux services vétérinaires et de santé animale du Ministère de l'agriculture afin de renforcer le suivi et les interventions en matière de lutte contre la grippe aviaire;
- Les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, les rapatriés et les communautés d'accueil vulnérables du Nord-Kivu et du Sud-Kivu en République démocratique du Congo ont bénéficié d'une aide sous la forme de trousseaux agricoles composées de semences et d'outils, ainsi que de séances de formation aux pratiques agricoles optimales. Des stocks de semences stratégiques ont été prépositionnés en prévision de menaces et de crises soudaines;
- les ressources du Fonds spécial ont appuyé le relèvement de Vanuatu après le passage du cyclone tropical Pam, la relance de la production agricole ayant été opérée grâce à la distribution de graines de légumes et au renforcement des connaissances de la population en matière de production alimentaire et de conservation des denrées;
- une aide urgente en matière d'élevage a été apportée aux familles affectées par les conflits à Donetsk et Luhansk, en Ukraine. Des petits ménages ont reçu des aliments pour animaux afin d'assurer la survie d'éléments essentiels de leurs cheptels;
- au Soudan, des intrants destinés à l'agriculture et à l'élevage ont été fournis aux ménages affectés par les conflits, la sécheresse ou les inondations, principalement des personnes déplacées, des rapatriés et des ménages d'accueil de l'ouest et du sud du Darfour et des États du Nil bleu, afin d'améliorer leur situation alimentaire et nutritionnelle. En outre, les capacités des travailleurs des services communautaires de santé animale ont été renforcées afin de rendre leurs activités plus durables;
- les agriculteurs libanais vulnérables affectés par la crise syrienne ont reçu des semences hybrides de haute qualité pour renforcer leur petite production maraîchère, et ils ont pu suivre une formation destinée à améliorer leur production laitière;
- plus de 150 ménages affectés par les répercussions de l'éruption volcanique de Cabo Verde ont bénéficié d'une aide pour assurer à nouveau leurs moyens d'existence. Ils ont reçu des semences de légumes, de petits outils d'irrigation, de petits animaux d'élevage et des trousseaux de production de fromage. Ces intrants ont été complétés par une formation technique pour renforcer les capacités de production; et
- au Rwanda, les petits producteurs de manioc ont bénéficié de la multiplication de variétés choisies résistantes de manière à répondre à l'épidémie de striure brune du manioc. En outre, une campagne de vaccination du bétail a protégé les ménages d'éleveurs à la frontière avec le Burundi et permis de prévenir la propagation de maladies animales.

Fenêtre d'intervention en cas de catastrophe soudaine

37. Pendant la période considérée, la Norvège a apporté une contribution de 2,6 millions d'USD à la fenêtre d'intervention du Fonds spécial en cas de catastrophe soudaine.

Tableau 11. Ressources allouées au titre de la fenêtre d'intervention en cas de catastrophe soudaine

Pays bénéficiaire	Donateur	Contribution reçue (en milliers d'USD)
Népal	Norvège	2 549
	Total	2 549

38. En avril 2015, un séisme d'une magnitude de 7,8 a frappé le centre du Népal, faisant des victimes mortelles et causant la destruction de stocks de semences agricoles, de bétail et d'autres avoirs de subsistance. Les ressources fournies au titre de la fenêtre d'intervention en cas de catastrophe soudaine ont été fondamentales pour assurer l'aide d'urgence nécessaire au relèvement des moyens d'existence agricoles des petits exploitants vulnérables affectés par le séisme dans six des districts les plus touchés. Les ressources affectées en temps voulu par le Fonds spécial ont permis de fournir des intrants et un appui technique à environ 130 000 ménages vulnérables afin qu'ils puissent reprendre leur production agricole et protéger leurs cheptels.

Fenêtre d'action rapide

39. On estime qu'entre 2003 et 2013, les catastrophes déclenchées par les risques naturels ont entraîné 1 500 milliards d'USD de pertes économiques dans le monde. Rien que dans les pays en développement, le coût des dégâts causés par ces catastrophes est estimé à environ 550 milliards d'USD, et 2 milliards de personnes ont été affectées. La majorité des personnes les plus vulnérables aux risques naturels, y compris les événements climatiques extrêmes, sont des familles pauvres, de petits agriculteurs, des pasteurs, des pêcheurs et des communautés forestières en situation d'insécurité alimentaire qui tirent leur subsistance de ressources naturelles renouvelables. Une étude de la FAO a montré que dans les pays en développement, le secteur agricole absorbe en moyenne 22 pour cent de la valeur totale des dommages et des pertes entraînés par des catastrophes dues à des risques naturels; ce chiffre s'élève à 25 pour cent quand on considère uniquement les catastrophes de nature climatique comme les épisodes de sécheresse, les inondations, les ouragans, les typhons et les cyclones. Le changement climatique et la variabilité croissante du climat viennent encore aggraver les répercussions des chocs, qui deviennent de plus en plus fréquents, violents et coûteux.

40. Une fenêtre d'action rapide est mise en place pour permettre à l'Organisation de travailler avec les pouvoirs publics nationaux et la société civile de manière à lancer une action rapide anticipée, en particulier à l'appui des secteurs liés à l'agriculture, l'alimentation et la nutrition. L'objectif est de protéger les communautés exposées aux risques en renforçant la résilience des moyens d'existence des petits agriculteurs, des pasteurs, des pêcheurs et des communautés forestières, ainsi que celle des systèmes alimentaires. La fenêtre d'action rapide devrait pouvoir permettre de réduire le nombre de situations d'urgence et les coûts d'intervention, ainsi que de prévenir les pertes entraînées par les catastrophes, en ce qu'elle prévoira les catastrophes naturelles, y compris les anomalies climatiques (par exemple les épisodes de sécheresse, les inondations et les températures extrêmes), les invasions de ravageurs et les maladies (par exemple les maladies des cultures ou du bétail et les invasions acridiennes) et les situations d'urgence complexes.

41. La fenêtre d'action appuiera les interventions rapides définies en tant qu'activités lancées une fois qu'une menace a été identifiée mais avant que des pertes dues à des catastrophes n'aient été encourues dans le secteur agricole ou avant que les moyens d'existence n'aient été compromis. La fenêtre d'action financera les interventions rapides susceptibles i) de prévenir le déroulement d'une catastrophe; ii) d'atténuer les répercussions d'un événement prévu; ou iii) de renforcer les capacités d'intervention d'urgence face à une menace imminente spécifique par le biais d'investissements préparatoires ciblés.

42. La fenêtre garantira les moyens d'existence et atténuera les répercussions des chocs en protégeant des biens de subsistance essentiels. Entre autres mesures d'action rapide, il est possible d'apporter un appui: à l'élevage (déstockage et repeuplement du cheptel, lutte contre les maladies, approvisionnement en eau, nutrition, abri et médiation des conflits pour réduire les vols d'animaux); à la production agricole (avis sur le climat fondés sur les prévisions météorologiques, pratiques agronomiques adaptées, gestion des ressources en eau, fourniture d'intrants, protection des plantes, stockage des récoltes); aux pêches et aux activités forestières (fourniture de matériel de pêche, gestion des risques d'incendie) et aux revenus et aux emplois ruraux (filets de sécurité, création d'emplois et subventions de soutien aux moyens d'existence). En outre, des investissements dans l'information et l'analyse permettront d'anticiper les prises de position politiques concernant les stocks de denrées alimentaires, les marchés et les échanges commerciaux.

43. Un appui sera apporté aux activités de préparation nécessaires pour faciliter une intervention rapide au cas où les conditions viendraient à se détériorer, y compris: la mise en place de systèmes de ressources humaines; l'élaboration de propositions et la liaison avec les donateurs; la formulation d'accords avec les fournisseurs et le lancement de processus d'appels d'offre; le renforcement des capacités des partenaires locaux; des activités de surveillance, d'évaluation et d'analyse; une aide à la coordination. Des ressources seront allouées pour lancer les interventions pertinentes sur la base des prévisions, et cette fenêtre financera également les capacités analytiques à l'appui des décisions prises quant à l'affectation des subventions des mesures d'action rapide.

44. Le niveau cible de la fenêtre d'action rapide se monte à 40 millions d'USD.

CONCLUSIONS

45. Le Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement est crucial pour que la FAO puisse continuer de fournir une aide d'urgence rapide et à fort impact aux populations les plus vulnérables affectées par des catastrophes. Le Fonds permet à la FAO de réagir plus vite et avec plus de souplesse, et d'être en mesure d'élargir rapidement ses capacités opérationnelles dans le sillage d'une catastrophe, lorsque les besoins augmentent à vive allure et de façon exponentielle. Le Fonds spécial contribue de manière essentielle au renforcement des capacités opérationnelles des bureaux de pays ainsi qu'à leur préparation. Il permet à l'Organisation de pouvoir s'acquitter de son mandat dans les situations d'urgence de niveau 3. En outre, l'accès aux ressources du Fonds spécial permet à la FAO d'atteindre son Objectif stratégique intitulé «Accroître la résilience des moyens d'existence aux menaces et aux crises», qui vise à renforcer les capacités des populations extrêmement vulnérables à résister et s'adapter aux chocs. Le Fonds spécial joue également un rôle essentiel pour coordonner une réponse collaborative et durable axée sur les moyens d'existence et les stratégies de résilience des personnes, ainsi que pour renforcer les capacités de leurs institutions locales à prévenir les crises, protéger les populations et restaurer leurs moyens d'existence.